



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE
LIGUE DE QUILLES D'HYDRO-QUÉBEC
Le 21 août 2019
Salle de conférence / Salon de quilles Fleury**

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture à 18h30

Présents : Bernard Moffatt, Lucie Perreault, Diane Rompré, Michel Perreault, Jocelyne Robillard, Pascal Pietrocupo, Richard Auclair, Richard Lavallée, Gérard St-Jean, Roger Gascon, Jean-François Rougerie, Lise Pelletier, Lina Proulx, Luc Durocher, Francine Gascon

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 août 2018

Le document est remis aux personnes présentes. Après lecture, il est

Proposé par : Michel Perreault

Secondé par : Richard Lavallée

ADOPTÉ

3. Comblement du poste de statisticien

Le mandat de Luc Durocher arrive à échéance. Celui-ci se représente et Gérard St-Jean le seconde. Aucune autre mise en candidature n'est proposée.

Luc Durocher est réélu à l'unanimité.

4. Commentaires sur la 96^e saison, sur les séries et sur le souper de fin d'année.

Tout c'est bien passé durant la saison. Party « PARFAIT » et nourriture très bonne.
Un commentaire a été apporté quant à la durée accordée à la remise des prix. Le comité essaiera de s'adapter à la prochaine saison.

5. Bilan financier de la 96^e saison et proposition budgétaires pour la 97^e saison

Bilan financier 96e saison :

Lecture et explication. Un contrôle serré a été fait durant toute la saison et les données étaient disponibles en tout temps aux capitaines.

Remerciement sont faits à Lucie Perreault pour l'excellent travail effectué.

Proposé par : Richard Auclair

Secondé par : Luc Durocher

D'adopté le bilan financier de la 96^e saison

ADOPTÉ

Propositions budgétaires pour la 97^e saison :

Lecture et explication faite pour les deux propositions sur la table

A : Statu quo + de prix

B : Coût fixe + prix + retour aux gens du club de récréation d'Hydro-Québec

Après discussion des membres présents, les propositions sont votées.

A : Statu quo : Proposé : Michel Perreault

Secondé : Diane Rompré

REFUSÉE

B : Coût fixe : Proposé : Jocelyne Robillard

Secondé : Lucie Perreault

ADOPTÉ

6. Numérotation et composition des équipes 2019-2020

Message fait aux membres

La numérotation des équipes se fait en fonction de l'ordre des équipes à la fin de la saison régulière de 2018-2019.

La composition des équipes : en date d'aujourd'hui, les équipes sont complètes.

7. Modifications aux règlements : Absences de longue durée pour santé

Le point 6 d) des règlements serait changé pour.

d) tout membre permanent qui s'absente pour une ou plusieurs soirées de quilles, devra payer une **contribution pour absence** dont le montant hebdomadaire est établi lors de la réunion annuelle. Cette contribution pour absence est exigible peu importe si le joueur absent est remplacé ou non, lors d'une soirée de quilles.

Cette contribution ne sera pas exigée dans le cas d'absences de longue durée, pour raison médicale et pour un minimum de 4 semaines. Les joueurs en cause devront informer le comité de direction de la durée prévue de leur absence.

Les membres discutent de cette proposition.

Proposé par : Luc Durocher

Secondé par : Diane Rompré

ADOPTÉ

Le point 7 des règlements sera complètement annulé pour être remplacé par :

7. Heures des joutes et durée de la saison

- a) les joutes commencent à 18h15 et les allées seront ouvertes à cette heure. Une période de pratique libre de 10 minutes sera permise. Les allées seront fermées et ré-ouvertes à 18h25, heure du début officiel, et devront se terminer à 21h.
- b) **Un joueur, qui arrive après que les parties sont commencées, pourra jouer et reprendre ses carreaux si les autres joueurs des deux équipes en présence n'ont pas encore complété les quatre premiers carreaux. Un retardataire qui arrive après le début du cinquième carreau ne pourra reprendre le jeu avant le début de la deuxième partie et sa moyenne sera automatiquement appliquée pour fins de calcul pour la première partie.**
- c) La durée totale de la saison, incluant la saison régulière et les éliminatoires, est de trente-quatre (34) semaines.
- d) Si pour une raison incontrôlable (bris d'équipement, indisponibilité des allées, etc.), une ou plusieurs des trois parties d'un match ne peut être jouée au complet, les moyennes des joueurs des équipes concernées seront utilisées pour fins de calcul du pointage. Tout score réalisé au cours d'une partie interrompue sera annulé et remplacé par les moyennes des joueurs concernés. Les parties n'ayant pu être complétées ne seront pas reprises.

Proposé par : Jocelyne Robillard

Secondé par : Michel Perreault

ADOPTÉ

Les points de l'article 13

Ceux-ci ne seront pas discutés à la réunion annuelle. Le comité fera les amendements nécessaires et tiendra les membres au courant.

8. Calendrier de la saison 2019-2020 et des séries.

Les membres présents reçoivent le calendrier de la saison. Une copie sera distribuée aux membres en début de saison.

9. Varia

Information est donnée aux membres des changements qui sont apportés au Salon de Quilles Fleury. Quilles à corde VS mécanique.

La saison 2019-2020 débutera le 4 septembre 2019 – Si les installations ne sont pas prêtes, un courriel sera envoyé aux membres pour les tenir au courant de tout changement.

10. Levée de l'assemblée

Proposé par : Richard Auclair

Heure : 20h14

Pour le comité,

Francine Gascon
Secrétaire